

Doc. 11251
17 avril 2007

Protection de l'environnement par les économies d'énergie dans les administrations et au Conseil de l'Europe

Proposition de recommandation
présentée par M. Dupraz et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Les questions énergétiques et en particulier les économies d'énergie en vue de réduire la pollution, d'atténuer le changement climatique et de contribuer à la protection de l'environnement, figurent depuis longtemps sur la liste des thèmes d'intérêt de l'Assemblée, comme le montre la Résolution 1435 (2005) sur les systèmes énergétiques et l'environnement.

Les administrations publiques devraient aussi faire des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique une priorité et il conviendrait de les inciter à prendre des mesures pour contribuer à préserver l'environnement et à réduire les dépenses en appliquant dans leur propre sphère d'activité des mesures efficaces d'économie d'énergie.

En fait, les administrations publiques tendent parfois à négliger des possibilités simples et peu onéreuses d'économiser l'énergie. Ainsi, pourraient-elles utiliser des matériels et des technologies moins consommateurs d'énergie, réduire leur consommation énergétique (éclairage, transport, consommation de papier ...), etc.

L'Assemblée invite les Etats membres à inciter les administrations publiques à économiser l'énergie, notamment :

- en concevant et en construisant des bâtiments économes en énergie ;
- en installant des systèmes de panneaux solaires sur les bâtiments administratifs, permettant de produire de l'électricité et/ou de l'eau chaude ;
- en remplaçant progressivement leur parc automobile par des modèles plus écologiques ;
- en réduisant la consommation d'énergie pour l'éclairage (qui représente parfois jusqu'à un tiers de la consommation électrique totale dans les bâtiments administratifs) et le chauffage ;
- en recourant à des technologies permettant d'économiser l'électricité (éclairage, équipement et informatique, etc) ;
- en mettant en place un recyclage du papier et des déchets électroniques ;
- en encourageant leurs agents à utiliser les transports publics ou en leur facilitant des moyens de transport alternatifs pour se rendre à leur travail ;
- en promouvant parmi leurs agents une réelle culture de l'économie d'énergie, tant au travail qu'à domicile.

L'Assemblée invite en particulier le Conseil de l'Europe à jouer un rôle exemplaire pour l'économie d'énergie en prenant des mesures pour réduire la consommation énergétique, en recourant à des technologies écologiques et en mettant à profit sa position pour influencer sur les administrations nationales.

Signé¹:

DUPRAZ John, Suisse, ADLE / ALDE
BOCKEL Jean-Marie, France, SOC / SOC
de MELO, Maria Manuela, Portugal, SOC / SOC
DORIĆ Miljenko, Croatia, ADLE / ALDE
ETHERINGTON Bill, United Kingdom, SOC / SOC
HUSS Jean, Luxembourg, SOC / SOC
IVANOV Ivan Nikolaev, Bulgarie, PPE/DC / EPP/CD
LENGAGNE, Guy, France, SOC / SOC
MEALE, Alan, United Kingdom, SOC / SOC
PREDA, Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC / EPP/CD

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe